

## SAISON 2017/2018

### REINSCRIPTIONS : MODE D'EMPLOI

#### AVANT LE VENDREDI 5 MAI : VOTRE ENSEIGNANT VOUS PROPOSE

Vos enseignants ont établi une proposition de créneaux horaires de reprise pour la rentrée.

Vos codes d'accès pour pouvoir effectuer votre inscription en ligne vous seront adressés par email avant le début des réinscriptions.

#### DU SAMEDI 6 MAI AU SAMEDI 27 MAI INCLUS : REINSCRIVEZ-VOUS

- 1/ Prenez connaissance de votre affectation pour la rentrée sur votre compte
- 2/ Procédez à votre inscription en ligne (paiement en 4 fois sans frais)
- 3/ Il est possible de s'inscrire sur place à l'accueil, mais il faudra être patient...

#### JE ME SUIS REINSCRIT MAIS JE SOUHAITE CHANGER DE COURS DU DIMANCHE 28 MAI AU SAMEDI 3 JUIN INCLUS

Si vous avez réservé dans la 1<sup>ère</sup> période, vous avez la possibilité d'effectuer des changements à l'accueil en fonction des places vacantes.

(Il est vivement conseillé de se positionner en liste d'attente lors de la réinscription)

**Attention** : aucun changement possible en ligne à cette période  
(Uniquement sur place à l'accueil)

#### A PARTIR DU DIMANCHE 4 JUIN : ACCUEIL DES NOUVEAUX CAVALIERS

Nous accueillons tous les nouveaux cavaliers. Les places disponibles seront proposées à tous.

#### **ATTENTION :**

- Aucune réinscription ne sera prise par téléphone (le standard téléphonique sera difficilement joignable, n'hésitez pas à consulter toutes les informations disponibles sur notre site internet [www.jardy.fr](http://www.jardy.fr))
- Aucune place non payée ne sera réservée à partir du samedi 27 mai 2017 au soir
- Il est impératif de respecter ces étapes au risque de n'avoir aucune place réservée

## Les questions que tout le monde se pose...

- **Comment procéder à son inscription ?**

**Vous avez deux possibilités :**

- Règlement en ligne directement via notre site web : [www.jardy.fr](http://www.jardy.fr)  
(Possibilité de régler en 4 fois sans frais)  
Votre identifiant et mot de passe vous seront envoyés quelques jours avant les réinscriptions par mail.
- A l'accueil (attention aux files d'attente...)

- **Que dois-je régler à l'inscription ?**

L'année complète (forfait annuel) ainsi que la licence fédérale pour l'année 2018.  
Vous avez la possibilité d'échelonner le paiement sur l'année.  
L'assurance annulation du forfait est incluse le prix du forfait.  
*(Vous pouvez toutefois la déduire si vous ne souhaitez pas y souscrire)*

- **Que couvre l'assurance annulation ?**

L'assurance annulation intervient dans 2 cas\* :

- Annulation globale du forfait
- Annulation partielle du forfait

Le Cabinet Pezant du Groupe Generali intervient en cas de mutation professionnelle ou de contre-indication médicale. Les conditions détaillées sont disponibles à l'accueil et sur notre site Internet.

**\*Attention :** Comme toute assurance, il y a des restrictions pour les prises en charge. Pensez à en prendre connaissance des conditions générales.

## VOS INTERLOCUTEURS PRIVILEGIÉS

- POUR LE CENTRE EQUESTRE

**Olivier NGUYEN**

Email : [ong@jardy.fr](mailto:ong@jardy.fr)

&

**Domitille PORTIER**

Email : [dportier@jardy.fr](mailto:dportier@jardy.fr)

- POUR LE PONEY CLUB

**Geoffrey EMPI**

Email : [gempi@jardy.fr](mailto:gempi@jardy.fr)